



TRADUCTION

Avis à la batellerie (ELWIS) N° 1757/2016- Version 3

Appel à la vigilance, interdiction de débarquer, Éviter les effets de succion et les remous

Travaux

Lieu :

Au p.k. 20,8
L'écluse de Lehmen

Date :

Du lundi 29 juillet 2019 à 10h
Jusqu'à nouvel ordre

Informations complémentaires

Pour la durée de la construction du 2^{ème} sas de l'écluse de Lehmen, les dispositions suivantes sont ordonnées : Dans l'avant-port inférieur, un duc d'albe est défectueux, il est signalé, il est interdit de s'amarrer. De même, il est interdit de débarquer dans l'avant-port inférieur.

L'embarquement et le débarquement de véhicules est interdit à l'écluse de Lehmen jusqu'à nouvel ordre.

Sources :

Service de la Navigation de Moselle-Sarre-Lahn (WSA Mosel-Saar-Lahn) du 5 août 2016

RIS Nachricht 1757/2016